

# Orne. Les élus du département s'opposent au projet de carte scolaire

Virginie Valtier, vice-présidente du Conseil départemental de l'Orne, annonce l'opposition des élus face au projet de carte scolaire "qui ne tient pas compte de la ruralité".



Les élus du département s'opposent au projet de carte scolaire, présenté jeudi 16 mars (photo d'illustration).

Virginie Valtier, vice-présidente du Conseil départemental de l'Orne et co-présidente du Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) représentant Christophe de Barlorre, le président du Conseil départemental de l'Orne, revient sur le projet de carte scolaire., présenté ce jeudi 16 mars 2023 à Alençon.

Et pointe les spécificités d'un territoire rural "qui devraient être prises en compte".

Pas un simple calcul mathématique

« Monsieur le Directeur académique des Services de l'Éducation nationale, représentant la collectivité territoriale de l'Orne, je souhaite attirer votre attention sur les spécificités de notre département.

En effet, si l'Orne est le département le plus rural de la Normandie, c'est aussi un département attractif dans lequel de nombreuses familles, habitant de grandes agglomérations urbaines, souhaitent s'installer pour établir leur résidence principale et scolariser leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, l'Éducation nationale annonce un nombre de fermetures de classes en école totalement inédit : 36 fermetures pour 11 ouvertures. L'école en milieu rural ne peut se résumer à un calcul mathématique du nombre d'élèves devant le maître. Il faut remettre l'enfant au cœur du système avec sa jeunesse, son état de fatigabilité face aux temps de transport. C'est pourquoi le département reste attaché au maintien des services comme l'école en milieu rural.

Pour cela, nous souhaitons qu'un dialogue constructif s'établisse avec les collectivités locales.

Certes, nos écoles rurales et nos collèges ruraux ont des difficultés structurelles comme la rotation des personnels ou son isolement. Mais ils ont aussi des atouts : un bel environnement, des effectifs réduits favorables aux apprentissages, des relations plus étroites avec les familles.

Et pour favoriser l'ouverture au monde, les collectivités ornaïses et le Département ont massivement investi.

Aujourd'hui, le Ministère attribue toujours les postes d'enseignants en s'appuyant sur le rapport P/E (professeur/élèves) qui ne tient pas compte de la ruralité.

Une carte triennale ?

Pourquoi ne pas organiser une carte scolaire triennale qui aurait le mérite de stabiliser les postes et les équipes pédagogiques à la grande satisfaction de la communauté éducative ?

Nous voulons donc, par notre position, attirer l'attention de l'État, pour que l'Éducation nationale devienne une grande cause nationale.

Les E.P.C.I sont favorables au développement d'un réseau bien adapté de « groupes scolaires ».

Cela nécessite plus d'engagements de l'État pour soutenir l'investissement dans des structures scolaires de taille pertinente.

Alors, les familles seront satisfaites des conditions de scolarisation de leurs enfants et les élèves bénéficieront d'un encadrement pédagogique plus performant. La communauté éducative sera plus apaisée.

Les élus du Département ne peuvent cautionner la carte scolaire que vous nous présentez à ce CDEN. Nous désirons que vous entendiez notre message vis-à-vis de fermetures et nous réitérons notre demande d'une réflexion globale intégrant les maires, les communautés de communes qui ont pris la compétence scolaire et le Département.

Nous nous opposons donc avec la plus grande fermeté au projet de fermeture de 36 classes dans l'Orne et demandons à l'État d'évoluer encore dans ses décisions. »